



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



Offrir à chaque élève
une éducation au cinéma
et à l'image de qualité

Éditos



© Hugo Renard - MEN

Provoquer la rencontre avec les arts : telle est la mission confiée à l'éducation artistique et culturelle. Elle porte la promesse républicaine que l'École scelle avec chaque élève : élargir ses horizons, nourrir son rapport au monde, lui permettre d'aller au bout de ses potentialités. Le cinéma en constitue un vecteur privilégié. Universel par son public et sa couverture géographique, il tisse des liens entre les générations, les territoires, les milieux sociaux, et il s'inscrit dans le quotidien de chacun.

L'éducation à l'image et au cinéma n'est pas un supplément de confort dans la scolarité de nos élèves. C'est un pan central de l'éducation artistique et culturelle, et donc de la formation de chacun à une culture commune. Depuis plus de trente ans, le dispositif *Ma classe au cinéma* offre au septième art une place de choix à l'école. Ce succès repose sur un partenariat exigeant entre le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de la Culture, les collectivités, les salles et les professionnels du cinéma.

En salle, les élèves font l'expérience collective du grand écran ; en salle, ils rencontrent les professionnels du cinéma ; en classe, ils découvrent une œuvre et en approfondissent le sens, l'esthétique, les outils. Le dispositif active ainsi les piliers essentiels de l'éducation artistique et culturelle : l'expérience de l'œuvre, l'acquisition de connaissances et la rencontre des professionnels.

Offrir à chaque élève une éducation à l'image, c'est aussi répondre à l'un des grands défis éducatifs contemporains : la place des écrans dans la vie quotidienne des jeunes. Cette éducation est l'exact antidote au chaos de l'image. Elle redonne du hors-champ, de la distance, du sens ; elle apprend à ne pas croire que parce qu'une image est là, elle dit vrai. Que parce qu'elle trouble, elle doit être évitée ou censurée. Le cinéma, c'est à la fois une alternative et un rempart au flux incessant d'images brèves et fragmentées. Il apprend la durée, l'attention, la nuance, la distance critique, et constitue, dans cette mesure, une manière pertinente d'éduquer à un usage éclairé des écrans.

En dynamisant *Ma classe au cinéma* et l'éducation à l'image, nous faisons un choix : le choix de la culture comme creuset de notre unité, le choix de l'école comme lieu où le citoyen apprend à voir, le choix du cinéma comme art du lien entre les générations, les territoires, les histoires personnelles et celles des nations.

Et si, désormais, nos élèves changeaient d'écran ?

Édouard Geffray
Ministre de l'Éducation nationale



© Laurent VU / SIPA / MC

Nos enfants passent désormais, en une année, plus de temps devant un écran qu'en salle de classe. Ce constat va de pair avec un autre, peut-être encore plus dramatique : jamais ils n'ont été aussi éloignés des œuvres. Pourtant, les œuvres de cinéma constituent la meilleure des réponses à une capacité d'attention qui s'étiole et à une hyperstimulation qui ruine la concentration. Renouer avec les œuvres, c'est renouer avec le temps du cinéma, c'est renouer avec le temps long.

Pour cette raison, renforcer l'éducation au cinéma et à l'image est plus que jamais une nécessité civique. Depuis 35 ans, cette ambition s'incarne avec Ma classe au cinéma, née de l'esprit de Costa-Gavras : 2 millions d'élèves par an, de la maternelle au lycée, voient trois films en salle, dans 1 700 cinémas, grâce à l'engagement de 80 000 enseignants. Mais face aux défis qui sont devant nous, le temps est venu de changer d'échelle.

Sur la base du rapport d'Édouard Geffray, aujourd'hui ministre de l'Éducation nationale, nous proposons d'ouvrir ensemble une nouvelle page et de permettre à 100 % des jeunes de bénéficier, chaque année, d'une éducation au cinéma et à l'image. Cette ambition doit se déployer sur l'ensemble du territoire, afin que chaque élève, où qu'il vive, puisse accéder à la même exigence culturelle et profiter du rôle fédérateur que joue le cinéma. La France, qui a inventé le cinéma, doit réinventer cet apprentissage des images dans un monde saturé de contenus et bouleversé par l'IA générative.

Soyons clairs : le cinéma n'est pas un écran en plus, c'est un écran en mieux. La salle offre une expérience partagée qui forme le regard et l'esprit critique. Avec les quinze mesures de ce plan, il s'agit de faire naître des passions, d'éveiller des sensibilités, parfois des vocations. À l'heure des flux continus, il s'agit de redonner aux images un sens, un temps, une épaisseur. Il s'agit aussi de recréer du lien et de la cohésion. Voir un film, le découvrir, l'étudier, c'est le premier pas pour en parler, le critiquer et confronter son avis à celui des autres.

L'État sera au rendez-vous : dès 2026, 8 millions d'euros de moyens nouveaux seront engagés par le ministère de la Culture et le Centre national du cinéma et l'image animée. Ce plan répond à des enjeux culturels et éducatifs, mais aussi démocratiques et de santé publique.

Éduquer aux images, c'est armer les consciences, déjouer les manipulations et raviver la curiosité. C'est offrir à chaque élève la rencontre exigeante avec la diversité des œuvres et les émotions qu'elles provoquent, au-delà des genres et des époques. C'est affirmer que la maîtrise des écrans et du langage des images est désormais une condition de l'émancipation.

Rachida Dati
Ministre de la Culture

Sommaire

Ma classe au cinéma : un dispositif au cœur de l'éducation au cinéma et à l'image	page 6
Les défis actuels de Ma classe au cinéma et de l'éducation au cinéma et à l'image	page 10
Focus sur d'autres dispositifs d'éducation au cinéma et à l'image	page 12
Refonder l'éducation au cinéma et à l'image pour permettre à tous les élèves d'accéder à l'expérience cinématographique	page 14

Ma classe au cinéma : un dispositif au cœur de l'éducation au cinéma et à l'image

Une idée simple : faire découvrir aux élèves le cinéma en salle

Né il y a plus de 30 ans à partir d'initiatives locales, Ma classe au cinéma, dispositif national d'éducation artistique et culturelle (EAC), permet chaque année à près de deux millions d'élèves et d'apprentis de découvrir la richesse de l'univers cinématographique, avec un accompagnement pédagogique de leurs enseignants.

Fidèle à l'ambition fondatrice de l'EAC, le dispositif permet à chaque élève de se doter d'une véritable culture cinématographique tout au long de sa scolarité : enrichir sa connaissance du cinéma, nourrir son expérience de spectateur, favoriser la rencontre avec les œuvres et les artistes, et encourager la fréquentation des salles de cinéma sous toutes leurs formes.

Piloté par les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture et porté par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) avec le soutien des collectivités territoriales, le programme se décline en quatre volets complémentaires: Maternelle au cinéma (expérimenté dès 2014 et généralisé en 2022), École et cinéma (1994), Collège au cinéma (1989) et Lycéens et apprentis au cinéma.

Ma classe au cinéma repose sur trois principes :

- proposer aux élèves, **trois fois par an**¹, de découvrir un film en salle d'un contenu et d'une durée adaptés à leur âge ;
- accompagner ces projections d'une **vision pédagogique** assurée, avant et après la séance, par des enseignants volontaires sur le temps scolaire ;
- développer à cette occasion la **cinéphilie** des élèves mais aussi leur **esprit critique**, leur curiosité pour la **diversité de la création et leur ouverture sur le monde**.

Inscrit dans le cadre d'un projet de classe, le dispositif est porté par les professeurs des écoles dans le premier degré et par une équipe éducative élargie dans le second degré. Il encourage ainsi la transversalité entre les disciplines.

Dispositif phare de la politique d'éducation à l'image, Ma classe au cinéma facilite l'accès du plus grand nombre d'élèves à la culture et à l'écriture cinématographiques et participe à la réduction des inégalités géographiques, sociales et culturelles.

¹ Deux fois par an en maternelle.

Comment ça fonctionne ?

La sélection des films s'opère à deux niveaux, national et local :

➤ **au niveau national** : un comité établit, pour l'ensemble des classes d'âge, un catalogue d'environ 100 films, qui est enrichi de 5 à 10 films supplémentaires par an ;

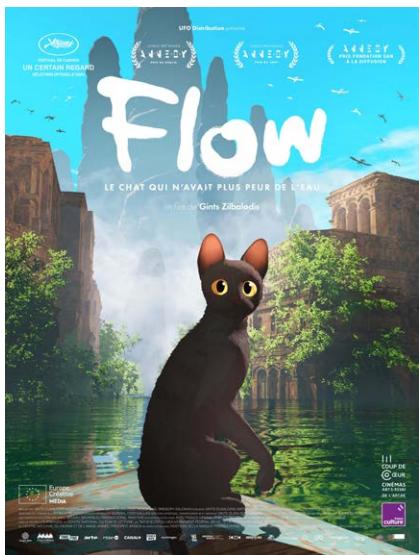
➤ **au niveau régional ou départemental** : un comité choisit chaque année dans la liste nationale les 3 à 5 films qui pourront être projetés aux élèves de son territoire.

Ces différents comités sont composés de représentants du ministère de l'Éducation nationale, du ministère de la Culture et du CNC, de représentants du secteur de la petite enfance dans le cas de Maternelle au cinéma, ainsi que des professionnels du cinéma : exploitants de salles, producteurs, cinéastes, scénaristes.

À titre d'exemple, voici une programmation envisageable :

Au 1^{er} trimestre :

Flow le chat qui n'avait plus peur de l'eau de Gints Zilbalodis



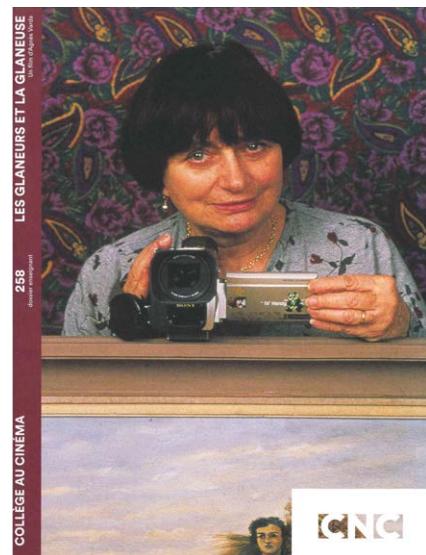
Au 2^e trimestre :

Les 400 coups de François Truffaut



Au 3^e trimestre :

Les glaneurs et la glaneuse d'Agnès Varda



Cet exemple de programmation permet ainsi de proposer les différents modes d'expression – animation, fiction, documentaire – mais aussi une cinéaste française contemporaine, un film emblématique du patrimoine, ainsi qu'un film d'animation européen récent et remarqué.

Le succès de ce dispositif résulte autant de sa dimension nationale et locale que de son fonctionnement partenarial.

Partenariat entre les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture, les collectivités territoriales, les établissements scolaires et les salles de cinéma, Ma classe au cinéma repose notamment sur :

➤ **des supports pédagogiques** utilisés par les enseignants conçus par des professionnels sous l'égide du CNC : fiches films², fiches cinéastes, fiches thématiques, analyses des séquences, etc. ;

➤ **80 000 enseignants volontaires de tous niveaux**, soit un enseignant sur dix, pour accompagner leurs élèves durant l'année scolaire ;

➤ **1 700 salles** de cinéma, notamment d'art et d'essai, qui accueillent les trois projections annuelles destinées aux élèves³ ;

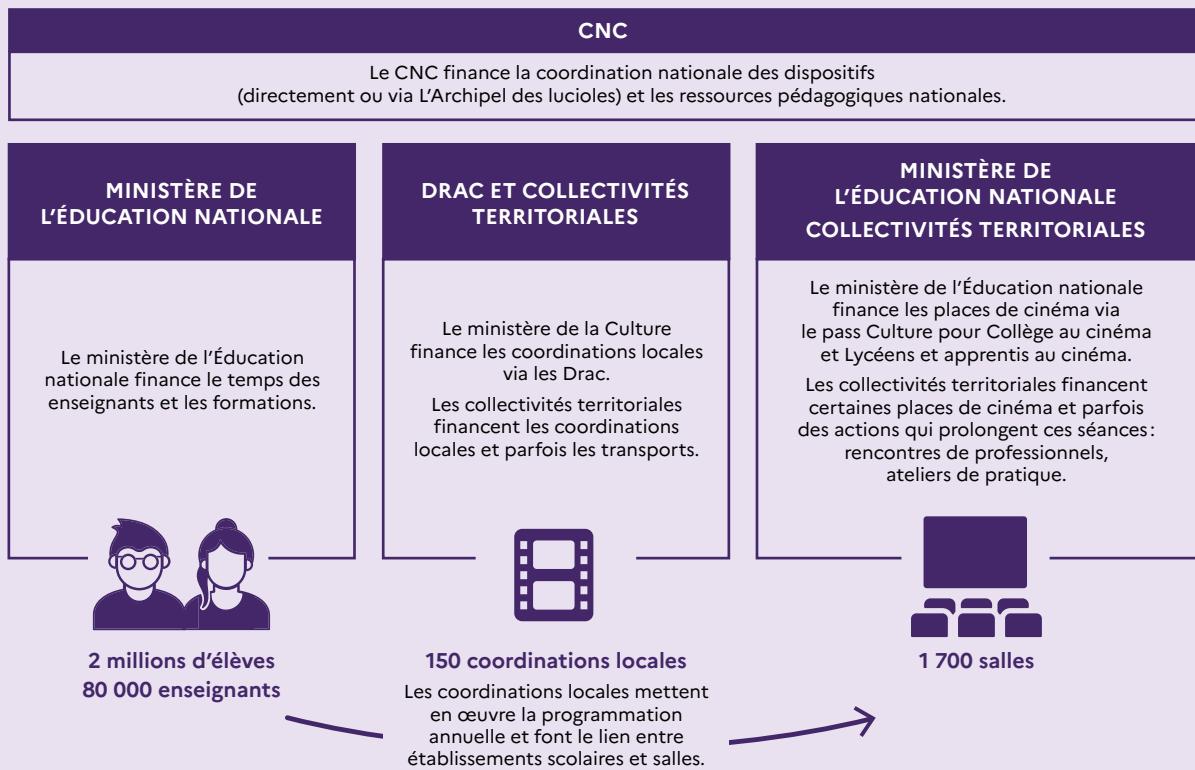
➤ **150 coordinations locales**, structures d'action culturelle qui coordonnent le travail des salles, des enseignants et des autres intervenants (artistes, techniciens) ;
➤ **la coordination nationale** des dispositifs Maternelle, École et Collège au cinéma assurée par **L'Archipel des lucioles** (association représentant de très nombreux acteurs locaux et nationaux de l'éducation au cinéma et à l'image) et, pour les lycéens et apprentis au cinéma, par le CNC ;
➤ **un financement du dispositif** par le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de la Culture (directions régionales des affaires culturelles et CNC) et les collectivités territoriales de tous niveaux.

² Exemple du dossier pédagogique du film *Billy Elliot* de Stephen Daldry : https://www.cnc.fr/cinema/education-a-l-image/college-au-cinema/dossiers-pedagogiques/dossiers-maitre/billy-elliot-de-stephen-daldry_301925

Exemple du dossier pédagogique du film *Edward aux mains d'argent* de Tim Burton : https://www.cnc.fr/cinema/education-a-l-image/college-au-cinema/dossiers-pedagogiques/dossiers-maitre/edward-aux-mains-dargent-de-tim-burton_2422877

³ Ma classe au cinéma peut s'appuyer sur le réseau exceptionnel français de salles de cinéma parmi les plus denses d'Europe (2 061 établissements, 6 298 écrans, ainsi que des circuits de projection itinérants [114 circuits] pour 9,3 écrans pour 100 000 habitants (loin devant l'Espagne [7,6], l'Italie [5,8] ou l'Allemagne [4,3]).

Coordination du dispositif Ma classe au cinéma



Un dispositif unique au monde par ses succès

2 millions
d'élèves par an
(15 % d'une classe d'âge)

80 000
enseignants impliqués

1 700
salles de cinéma
participantes sur tout le territoire

Un dispositif plébiscité par les élèves

Ma classe au cinéma occupe une place importante dans la construction du regard des jeunes spectateurs.

D'après un sondage effectué en 2025 (étude CNC publiée en septembre 2025):
➤ **66,7 %** des élèves ayant participé à Ma classe au cinéma s'en disent **satisfait**, **voire très satisfait** pour **26,7 %** d'entre eux ;
➤ les élèves apprécient particulièrement **les échanges** autour des films dans la classe (**71,9 %**), **l'ambiance** dans la classe que le dispositif génère (**68,2 %**) et **l'expérience** de la salle de cinéma (**67,6 %**).

70,8 % des élèves estiment avoir développé **leur esprit critique**, **69,1 %** avoir regardé des films qu'ils n'auraient **pas regardés avant** et **62,9 %** mieux **comprendre** désormais comment le cinéma fonctionne. Ma classe au cinéma nourrit également, pour les deux tiers (**66,2 %**), leur **envie d'aller davantage** au cinéma.

Au-delà, les œuvres proposées permettent d'aborder des sujets de société en lien avec les valeurs citoyennes portées par l'école et le dispositif participe à renforcer la cohésion sociale.

« Collège au cinéma, ça nous permet de voir des films qu'on n'aurait jamais regardés. »
Élève de 3^e, Morbihan

« Les films qu'on va voir avec Collège au cinéma, c'est **pour notre culture générale**, c'est pour apprendre des choses. »
Élève de 4^e, Seine-Saint-Denis

« Déjà on a les mots techniques, on sait ce que ça veut dire. Par exemple quand on a une image qui disparaît petit à petit et que l'autre apparaît doucement ça s'appelle des enchaînés. D'avoir les mots, ça aide plus à capter quand ça arrive à l'écran, **on reconnaît la technique**. »
Élève de 3^e, Gers

« Le fait de l'avoir revu [un film de Chaplin] là je trouve ça beaucoup plus intéressant. [...] Et donc là ça m'a donné envie de voir les autres avec un nouveau regard. »
Élève de 2^{de} générale, Paris

« Chaque film nous a appris quelque chose, une morale. Dans Rembobinez s'il-vous-plaît, on a appris l'importance de la liberté [...], dans Gagarine c'est le fait de croire en ses rêves et se battre pour qu'ils existent [...], dans Miracle à Milan c'est la générosité et l'aide aux autres. »
Élèves de 4^e, Seine-Saint-Denis

« Les élèves ont de l'estime pour les enseignants qui les sortent et qui font des choses avec eux en dehors des cours. Ça amène les élèves à venir plus facilement nous parler de ce qu'ils ont fait, d'un film qu'ils ont vu. [...] On voit la différence avec les classes qui ne bénéficient pas du dispositif. »
Enseignant d'histoire au collège, Oise

Les défis actuels de Ma classe au cinéma et de l'éducation au cinéma et à l'image

Le rapport *Offrir à chaque élève une éducation au cinéma et à l'image de qualité* met en avant les fragilités de diverses natures qui pèsent sur l'avenir du dispositif :

➤ **La place accordée à l'éducation au cinéma et à l'image dans les programmes scolaires**, face à l'omniprésence des écrans et d'un flux continu d'images dans le quotidien des jeunes.

« Entre 8 et 12 ans, les jeunes passent près de 4 h 45 par jour sur les écrans, ce chiffre dépassant les 6 heures par jour entre 13 et 18 ans, et variant du simple au double selon les jours avec ou sans école. Ils passent donc, à l'échelle d'une année, plus de temps devant des écrans [...], qu'en cours. »
Rapport Offrir à chaque élève une éducation au cinéma et à l'image de qualité, p. 6

➤ **Le modèle de formation des enseignants volontaires** est à améliorer, notamment face au risque d'expressions d'intolérances croissantes des élèves comme de leurs parents à certaines œuvres, et donc de l'autocensure. En outre, les jeunes professeurs, dont les goûts ont évolué avec ceux de la société, expriment davantage de besoins de formation et d'accompagnement dans leur découverte de la cinéphilie. Enfin, les professeurs rencontrent des difficultés à se former en raison des modalités de formation qui varient fortement selon notamment qu'elles ont lieu en tout ou partie en dehors du temps scolaire.

« **Le dispositif de formation voit la participation des professeurs chuter fortement, et est soumis désormais à ce qui est perçu par les acteurs comme un aléa source de profondes inquiétudes.** »
Rapport Offrir à chaque élève une éducation au cinéma et à l'image de qualité, p. 17

➤ **Le nombre d'élèves inscrits connaît une érosion depuis 2024** : la baisse

des financements publics, le coût des transports, le manque de formation et d'accompagnement des enseignants pèsent sur la mise en œuvre du dispositif.

Plus généralement, l'éducation au cinéma et à l'image doit également s'adapter à de nouveaux enjeux touchant à **l'impact des écrans**.

➤ **Sur la santé mentale et physique, notamment des enfants**⁴ : en avril 2024, un groupe d'experts a remis au président de la République un rapport intitulé *À la recherche du temps perdu*, qui analyse l'impact des écrans sur les enfants et met en évidence leurs effets sur la santé physique comme sur la santé mentale.

➤ **Sur la cohésion sociale et la vie démocratique** : ce rapport soulignait également l'impact des écrans sur la cohésion de notre société, sur l'égalité femmes-hommes et sur les droits fondamentaux dans notre démocratie.

« *L'accès non maîtrisé des enfants aux écrans et l'insuffisante régulation des contenus [...] soulèvent des questions sur le plan sociétal, par exemple avec la diffusion massive de certains stéréotypes ou représentations délétères sur les relations entre les hommes et les femmes, sur la sexualité, sur le "vivre-ensemble".* »
Rapport *À la recherche du temps perdu*, p. 7.

➤ **Sur la destruction de valeur résultant de la captation de l'attention** : une étude de la direction générale du Trésor, rendue publique en septembre 2025, concluait que la captation de l'attention par les écrans coûtait déjà 0,6 point de PIB à l'économie française.

⁴Rapport *À la recherche du temps perdu*, remis au président de la République en avril 2024 : <https://www.elysee.fr/admin/upload/default/0001/16/fbec6abe9d9cc1bff3043d87b9f7951e62779b09.pdf>

⁵<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2025/09/04/l-economie-de-l-attention-a-l-ere-du-numerique>

FOCUS SUR d'autres dispositifs d'éducation au cinéma et à l'image

© Philippe Devennay - MEN

➤ L'atelier cinéma

Produit par le CNC, l'outil ludo-pédagogique L'atelier cinéma propose aux élèves de cycle 3 (CM1, CM2 et 6e) d'appréhender les différentes étapes de création d'un film à travers 5 activités. Articulées sur plusieurs niveaux (scénario, cadrage, équipe de film, montage, tournage), ces activités les conduisent à la réalisation d'un court métrage. Il s'appuie sur le film *Azur et Asmar* de Michel Ocelot.

➤ Programme de ciné-débats

Cinéma et citoyenneté

Lancée en 2015 à l'initiative du CNC, avec le soutien de l'association Unis-Cité, le programme Cinéma et citoyenneté propose aux élèves des projections-débats autour de longs et de courts-métrages animées par des jeunes en service civique. L'objectif de ces ciné-débats est de transmettre l'amour du cinéma et d'échanger entre pairs autour d'enjeux de société (harcèlement, lutte contre toutes formes de discriminations, développement durable, laïcité, etc.).

➤ La Fête du court métrage

Pendant une semaine au mois de mars, les enseignants de la maternelle au lycée organisent des projections de courts métrages (fiction, animation, documentaire) au sein de leur établissement ou en salle de cinéma.

➤ Défi Écris ta série !

Initié par le CNC, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, Écris ta série ! propose d'écrire collectivement un projet de série. Le format, le genre et le thème sont libres. Le dossier à rendre est calqué sur la réalité professionnelle. Les participants fournissent donc un travail identique à celui qui est demandé à un scénariste lorsqu'il doit démarcher un producteur, un diffuseur, ou déposer une demande de subvention au CNC.

➤ Concours Quand le son crée l'image

Ce concours organisé par l'association La Semaine du son invite les élèves, de la 4^e à la terminale, à réaliser un court métrage à partir de la bande-son originale d'un compositeur, pour prendre conscience de l'influence du son sur l'image et inversement.

➤ Concours Je filme ma formation et Je filme le métier qui me plaît

Ces concours ont pour objectif de sensibiliser les collégiens, lycéens et étudiants au monde du travail et aux formations qui y conduisent. Les élèves interrogent les différentes représentations qu'ils ont des métiers, en réalisant des vidéos de trois minutes sur un métier, depuis l'écriture du scénario jusqu'au montage.



↗ Prix Jean Renoir des lycéens

Le prix Jean Renoir des lycéens invite une cinquantaine de classes à produire des critiques et à débattre autour d'œuvres cinématographiques. Chaque année, plus de 1 300 lycéens constituent un jury qui décerne le prix des lycéens à un film français ou étranger parmi 6 longs métrages de l'actualité cinématographique, témoins de la diversité de la création cinématographique contemporaine. Ce dispositif stimule la capacité des élèves à émettre un jugement critique sur une œuvre en confrontant leur point de vue avec celui de leurs pairs et en produisant des critiques écrites ou audiovisuelles. Ce prix récompense également les critiques (écrites, sonores ou audiovisuelles) produites par les élèves.

Dernier film primé : *Tatami*, de Zar Amir et Guy Nattiv

↗ Le César des lycéens

Organisé par le ministère de l'Éducation nationale et l'Académie des César, ce prix récompense chaque année un film français nommé parmi les 5 films de la catégorie

« Meilleur film » des César. Attribué par un jury de plus de 2 000 élèves de terminale, le César des lycéens permet aux élèves de développer leur regard sur la production cinématographique française, d'exprimer et de défendre leurs goûts.

Dernier film primé : *Le Comte de Monte-Cristo*, d'Alexandre de La Patellière et Matthieu Delaporte

Refonder l'éducation au cinéma et à l'image pour permettre à tous les élèves d'accéder à l'expérience cinématographique

Pour répondre à l'ensemble de ces défis, Édouard Geffray, ministre de l'Éducation nationale, et Rachida Dati, ministre de la Culture, annoncent **des mesures en 4 axes** pour renouer avec les ambitions d'origine de l'éducation au cinéma et à l'image, à travers un renforcement des dispositifs existants et l'extension de leur champ d'application :

- ↗ **inscrire l'éducation au cinéma et à l'image dans la scolarité de tous les élèves et faire du cinéma un trait d'union** entre l'élève, sa famille et le périscolaire ;
- ↗ **donner un nouvel élan** à Ma classe au cinéma ;
- ↗ **renforcer la formation** des acteurs de l'éducation à l'image ;
- ↗ **diversifier les dispositifs** d'éducation à l'image.

Toutes les mesures présentées convergent vers un même objectif qui s'affirme dans cette proposition simple : *et si on changeait d'écran ?*

AXE 1 Incrire l'éducation au cinéma et à l'image dans la scolarité de tous les élèves

Si l'impact de Ma classe au cinéma, avec 15 % d'une classe d'âge, est sans équivalent dans le monde, **les différents enjeux soulevés par le rapport impliquent que l'éducation au cinéma et à l'image concerne l'ensemble des élèves**. Cette ambition réaffirmée pour l'éducation au cinéma renforcera ainsi l'éducation à l'image à laquelle participe également l'éducation aux médias et à l'information. À cette fin, plusieurs mesures étroitement complémentaires seront déployées.

Mesure 1 Concevoir un référentiel d'éducation au cinéma et à l'image

À la rentrée 2026, un référentiel dédié à l'éducation au cinéma et à l'image sera publié. Élaboré avec le ministère de l'Éducation nationale, en lien avec l'ensemble des acteurs de l'éducation au cinéma, il établira des liens avec les programmes disciplinaires de chaque niveau d'enseignement et proposera, pour chaque entrée de programme, des exemples d'activités. Ce référentiel offrira ainsi un cadre clair pour aider les enseignants à concevoir et mettre en œuvre leurs actions. Il a notamment vocation à être articulé avec les futurs programmes d'arts plastiques, étendus aux arts visuels.

Mesure 2 Consolider les classes à horaire aménagé cinéma (Chac)

Un bilan du fonctionnement des neuf classes à horaires aménagés cinéma actuellement déployées permettra d'étendre leur nombre sur tout le territoire selon un modèle stabilisé. Articulées avec les options et spécialités cinéma proposées au lycée, ces classes offriront **un parcours cohérent aux élèves qui souhaitent s'orienter vers les métiers du cinéma**.

Mesure 3 Faciliter l'accès des élèves des établissements ruraux au cinéma

Au cours de l'année 2026, des circuits itinérants seront expérimentés dans les collèges ruraux de deux académies, à la fois pour répondre aux besoins de Ma classe au cinéma et pour réunir la population autour de son établissement scolaire devenant lieu de diffusion culturelle (séance publique).

AXE 2 Donner un nouvel élan à Ma classe au cinéma

Ma classe au cinéma, qui offre **aux élèves l'expérience unique de la salle de cinéma, demeure essentielle à ce titre**. Ce dispositif doit trouver un nouvel élan, pour se déployer en direction de **tous les territoires** et atteindre **tous les publics**. Pour y parvenir, plusieurs actions seront engagées afin de renforcer l'attractivité du dispositif et de mieux accompagner l'ensemble des acteurs impliqués.

Mesure 4 Actualiser le modèle de formation des enseignants

À partir de la rentrée 2026, des formations transversales en présence seront déployées, afin d'acquérir les bases d'une culture cinématographique. Elles seront complétées par une **formation nationale en ligne** consacrée à l'éducation au cinéma et à l'image, ainsi qu'au dispositif Ma classe au cinéma, accessible à l'ensemble des enseignants. Par ailleurs, ce module en ligne sera ouvert aux étudiants en formation initiale.

Mesure 5 Créer un site de ressources mutualisées

Un site de ressources pédagogiques destinées à l'ensemble des acteurs intervenant auprès des jeunes – enseignants, médiateurs en salle de cinéma, animateurs périscolaires – sera prochainement mis à disposition.

Mesure 6 Déployer une identité visuelle Ma classe au cinéma

Un kit de communication sera déployé, dans le but de valoriser l'engagement dans le dispositif des différents partenaires locaux, établissements d'enseignement et collectivités territoriales.

Ce kit comprendra notamment une **nouvelle bande-annonce**, ainsi qu'un label qui sera affiché à l'entrée de chaque école ou établissement participant.

Mesure 7 Valoriser l'engagement des enseignants

Une carte « Enseignant – Ami du cinéma » sera offerte aux enseignants mobilisés dans le cadre de Ma classe au cinéma. Celle-ci permettra d'accéder à des avantages selon les modalités choisies par les exploitants, ainsi qu'à des avantages nationaux mis en place par le CNC (par exemple un abonnement gratuit à la plateforme de cinéma documentaire Tenk).

AXE 3 Renforcer le partenariat local autour de l'éducation au cinéma et à l'image

L'ambition de refonder l'éducation au cinéma et à l'image ne pourra aboutir qu'en maintenant et en renforçant **la dynamique partenariale et l'ancrage local de cet écosystème**. À ce titre, **tous les acteurs de cette communauté diverse** (exploitants, médiateurs, bénévoles, enseignants, etc.) devront être mieux accompagnés et formés, en répondant aux besoins de chacun.

Mesure 8 Créer un diplôme interuniversitaire (DIU) d'éducation au cinéma

Ce diplôme s'adressera aussi bien aux enseignants qu'à d'autres acteurs de l'éducation au cinéma et à l'image, en partenariat avec un réseau d'universités volontaires.

Mesure 9 Renforcer la formation de tous les acteurs

Une formation courte à l'éducation à l'image sera proposée à tous les profils, notamment ceux qui ont moins de temps pour s'investir dans une formation longue, **tel que les exploitants de salles** de cinéma.

Mesure 10 Sécuriser les financements et valoriser l'engagement

Le CNC proposera aux collectivités territoriales qui s'engagent à accorder une priorité budgétaire aux actions d'éducation au cinéma et à l'image, et plus généralement à leur diffusion, **un partenariat renforcé, associant soutien financier accru et participation à la définition des priorités stratégiques.**

Par ailleurs, le niveau des **enveloppes consacrées par le ministère de la Culture** (directions régionales des affaires culturelles) et par le CNC à toutes les actions d'éducation au cinéma et à l'image – en premier lieu le soutien aux coordinations locales de Ma classe au cinéma – sera sanctuarisé.

Mesure 11 Créer des conservatoires pilotes de cinéma

La création de conservatoires pilotes municipaux ou départementaux de cinéma sera autorisée et accompagnée. Le CNC mettra en place, pour deux ans, **un fonds d'amorçage** destiné à financer l'acquisition d'équipements et l'élaboration des programmes pédagogiques de ces conservatoires pilotes, en partenariat avec les collectivités territoriales.

AXE 4 Diversifier les dispositifs d'éducation à l'image et au cinéma

Les **ateliers de pratique** permettent aux élèves, et en particulier ceux qui sont plus éloignés de l'offre culturelle, d'être sensibilisés de manière plus personnelle et active au cinéma et à l'image. C'est notamment l'un des enseignements qui ressort de l'étude conduite par le CNC sur des bénéficiaires de Ma classe au cinéma : l'introduction d'une dimension pratique change le regard des élèves sur les films qu'ils ont vus.

Si certains jeunes bénéficient déjà aujourd'hui d'ateliers de pratique, cette dimension est trop peu exploitée dans l'éducation au cinéma et à l'image. À la différence des autres arts comme le théâtre, la musique ou la danse, la pratique amateur du cinéma par les jeunes n'est pas structurée.

Mesure 12 Déployer Enfants des Lumière(s) dans l'ensemble des académies

Ce dispositif d'excellence à destination des élèves défavorisés, consiste à réaliser un court-métrage dans le courant de l'année scolaire sous la direction de professionnels du cinéma et la supervision d'un enseignant référent⁶.

Cette opération ne concerne actuellement que trois académies⁷.

⁶ <https://www.cnc.fr/cinema/education-a-l-image/les-enfants-des-lumieres>

⁷ Paris, Versailles et Créteil.

Mesure 13 Renforcer le défi Écris ta série !

Lancé en 2021, ce défi permet à des collégiens ou lycéens de rédiger le scénario d'une série et de participer à un concours national, ainsi qu'à d'autres initiatives d'écriture créative.

Mesure 14 Développer des projets innovants d'éducation au cinéma et à l'image

Afin d'accompagner les évolutions rapides des pratiques culturelles des jeunes, des projets innovants pourront être encouragés pour enrichir l'éducation au cinéma et à l'image, en tenant compte des enjeux émergents autour de nouveaux formats d'œuvres.

Mesure 15 Lancer un concours national de critique de cinéma

À destination des étudiants, ce concours, organisé sur les réseaux sociaux et coordonné par le CNC, visera à valoriser leur regard sur les œuvres et à favoriser l'expression de leur regard critique.

education.gouv.fr

culture.gouv.fr

cnc.fr